

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le jeudi 9 décembre 2010 à 20h 30 en mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Informations du maire
- 2) Nouvelle convention du service de remplacement avec le Centre de Gestion
- 3) Recrutement de deux agents recenseurs (recensement de la population du 20 janvier 2011 au 19 février 2011)
- 4) Devis SDEC Eclairage Public rue des Bougainvillées
- 5) Signature de la convention avec St Gobain relative à l'embauche de M Mordant
- 6) Urbanisme :
  - Point sur les demandes d'urbanisme
  - Requête de M Dunas auprès du Tribunal Administratif
- 7) Désignation du correspondant CRISE ERDF
- 8) Affaire Leroy Condamnation de la commune et exécution
- 9) Questions diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
de la Commune de Le Breuil en Auge  
du jeudi 9 décembre 2010**

L'an deux mil dix, le neuf décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Bajard, Guiot et Testard, Adjoints  
Mme Candavoine  
MM Bouty, Dubreuil, Elie, Lépy, Sochon, Tiphagne, conseillers

Absents excusés : Mmes Dufeil et Hochet, M Lemarchand

Secrétaire de séance : M Dubreuil

Monsieur le Maire demande que les sujets suivants soient ajoutés à l'ordre du jour :

- Travaux Mairie : Retenue de garantie entreprise Louvel Henry
- Consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau eaux usées
- Assurances de la commune : nouveau contrat à signer

Le Conseil Municipal donne son accord.

**1) Informations du maire**

A partir de janvier prochain, la garderie de l'école fonctionnera jusqu'à 18h30.

Eclairage de Noël : renseignements pris, la location s'avère trop onéreuse.

Il y a 963 habitants au Breuil en Auge, chiffre du 1<sup>er</sup> janvier 2008 pris en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Achat d'une tronçonneuse.

Demande de subvention de l'école Bon Pasteur pour un voyage scolaire. Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subvention car il n'y a aucun critère social.

Les vœux du Conseil Municipal auront lieu le 8 janvier prochain à 18h.

Agenda des manifestations 2011 :

- marché aux fleurs : 8 mai 2011
- repas des anciens : en septembre ou octobre 2011 (à définir)
- inauguration de la mairie : 21 mai 2011

Une réunion de la commission fêtes et cérémonies se tiendra le 15 décembre prochain.

## **2) Nouvelle convention du service de remplacement avec le Centre de Gestion**

Le Conseil d'administration de Centre de Gestion a décidé en décembre 2009 de l'extension à l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale de service de remplacement et missions temporaires, jusqu'alors limité au recours à la filière administrative.

Il est donc proposé une nouvelle convention régissant les relations entre le centre de Gestion du calvados et les collectivités utilisatrices du service, qui entrera en application le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la convention actuellement en cours, prenant fin le 31 décembre 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à signer, avec le Centre de Gestion, une nouvelle convention d'utilisation du service remplacement et missions temporaires.

## **3) Recrutement de deux agents recenseurs (recensement de la population du 20 janvier 2011 au 19 février 2011)**

Le recensement de la population devant avoir lieu du 20 janvier au 19 février 2011 et le nombre de foyers étant d'environ 460, il est nécessaire de recruter deux agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des votants autorise Monsieur le maire à procéder à leurs recrutements.

## **4) Devis SDEC Eclairage Public rue des Bougainvilliers**

Dans le cadre du renforcement du réseau basse tension « BTA poste Bourg », Monsieur le Maire présente le devis du SDEC Energie concernant l'extension de l'éclairage public de la rue des Bougainvillées.

La contribution de la commune s'élève à la somme de 4 786.24 € correspondant au montant du devis de 7 632.45 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC Energie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- 1) Décide d'approuver les travaux d'extension de l'éclairage public rue des Bougainvillées,
- 2) Accepte le devis du SDEC Energie,
- 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

## **5) Signature de la convention avec St Gobain relative à l'embauche de M Mordant**

Dans le cadre du recrutement de Monsieur Anthony Mordant, une convention doit être signée entre la société Saint Gobain Développement.

Une subvention de 1600.00 € sera versée à la commune en deux fois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société Saint Gobain Développement.

## **6) Urbanisme :**

**- Point sur les demandes d'urbanisme**

18 demandes de Permis de Construire ont été instruites en 2010.

#### **- Requête de M Dunas auprès du Tribunal Administratif**

Suite à la requête de Monsieur Dunas devant le Tribunal Administratif, contestant le sursis à statuer à sa demande de Permis de Construire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à défendre cette affaire.

#### **7) Désignation du correspondant CRISE ERDF**

ERDF propose de désigner un correspondant CRISE faisant le lien entre la commune et ERDF en cas d'événements climatiques graves. Par les informations communiquées à ERDF, il permet d'accélérer l'établissement d'un état des lieux de la situation. Le correspondant CRISE relaye auprès de la population les informations et recommandations transmises directement par ERDF à partir de la cellule mise en place en cas d'événement grave.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide de désigner

- Monsieur Louis Bajard, Correspondant CRISE titulaire,
- Monsieur Jacques Lépy, Correspondant CRISE suppléant.

#### **8) Affaire Leroy Condamnation de la commune et exécution**

Concernant l'affaire Leroy, après le jugement de la cour d'appel de Nantes donnant raison au plaignant, la commune a été condamnée à payer la somme de 1500 € et 60 € d'intérêts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à régler cette somme afin de régulariser cette affaire.

#### **9) Travaux mairie : retenue de garantie entreprise Louvel Henry**

Le solde à régler à l'entreprise Louvel Henry était bien de 7015.42 € mais pour être conforme avec le montant total de la retenue de garantie, il faudra établir un mandat complémentaire de 369.20 €.

Le crédit au chapitre concerné étant suffisant, il n'est pas nécessaire de prendre une décision modificative.

#### **10) Consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau eaux usées**

Monsieur le maire propose de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre :

- concernant dans un premier temps le projet d'assainissement collectif Chemin du Calvaire et lieu dit la Croix Potage, estimé à 60 000 €.
- et l'étude de mise en œuvre de l'assainissement collectif selon le plan de zonage assainissement pour permettre de chiffrer le coût, la faisabilité des travaux, notamment côte des Girouettes, le Fauquet....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- approuve le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau eaux usées
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette consultation.

#### **11) Assurances de la Commune : nouveau contrat à signer**

Monsieur le Maire rappelle que les contrats d'assurance des communes doivent être renouvelés tous les trois ans. Pour notre Commune le contrat doit être renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- autorise Monsieur le Maire à étudier les propositions des différentes compagnies d'assurances
- autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat

#### **12) Questions diverses**

Travaux Salle des Fêtes :

L'appel d'offre va être lancé. Le Conseil Municipal s'interroge sur la manière de procurer le dossier aux entreprises (dossier à retirer en mairie, possibilité de le télécharger sur le site de la commune).

La séance est levée à 23:30.